

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2022

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



DOMINIQUE TOUPIN CPA INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de l'organisme
UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour beaucoup d'organismes sans but lucratif, les produits de l'Organisme comprennent entre autres, certains dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM). Nous n'avons pas pu déterminer si, au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et pour les exercices clos à ces dates, des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits et de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans l'état des résultats, à l'excédent des produits par rapport aux charges présenté dans les états de l'évolution de l'actif net, à l'excédent des produits par rapport aux charges présenté dans l'état des flux de trésorerie ainsi qu'à l'actif à court terme et à l'actif net présenté dans l'état de la situation financière. Cela a conduit l'auditeur précédent à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2021.

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

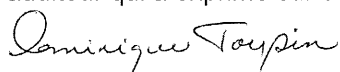
En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Autre point

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 21 août 2021.



DOMINIQUE TOUPIN, CPA AUDITRICE

Le 30 mai 2022
1270 Charles-Olivier
Boisbriand, QC, J7G 2Z6

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
PRODUITS ET CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2022	2021
PRODUITS		
Subvention – Centraide	164 110 \$	164 110 \$
Subvention Ville de Montréal	1 747	1 747
Subvention – Emploi et Solidarité Sociale (SACAIS)	151 737	150 235
Subvention de recherche	-	7 820
Dons	42 595	30 525
Cotisations	8 365	7 520
Intérêts	628	638
Remboursement TPS-TVQ	4 340	5 272
Activité et autres	1 111	350
	<u>374 633</u>	<u>368 217</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	288 991	274 589
Formation	30	-
Loyer et entretien	39 351	40 414
Dépenses de bureau	4 017	14 137
Impression et photocopies	2 278	3 092
Achats d'équipement	-	7 698
Frais de déplacement et de représentation	24	41
Électricité et chauffage	5 044	4 589
Assurances, taxes et permis	1 314	1 252
Poste et messagerie	5 904	9 922
Télécommunications	5 995	6 209
Abonnements et souscriptions	110	95
Documentation	1 460	1 083
Location de salles et activités	9 670	8 891
Honoraires professionnels	2 633	2 633
Intérêts et frais financiers	376	279
	<u>367 197</u>	<u>374 924</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>7 436 \$</u>	<u>(6 707) \$</u>

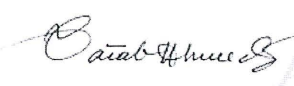

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS**

	2022	2021
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS		
Solde au début	136 482 \$	149 477 \$
Transfert des actifs nets reçus à titre de dotations	(315)	(214)
Transfert des actifs nets grevés d'une affectation interne	713	926
Transfert aux actifs nets grevés d'une affectation interne	(3 000)	(7 000)
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	<u>7 436</u>	<u>(6 707)</u>
Solde à la fin	<u>141 316 \$</u>	<u>136 482 \$</u>
ACTIFS NETS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS		
- FONDS CHRISTIANE GADOURY		
Solde au début	50 762 \$	50 594 \$
Transfert des actifs nets non affectés	<u>127</u>	<u>168</u>
Solde à la fin	<u>50 889</u>	<u>50 762</u>
- FONDS MARIE-CLAIRE LEFEBVRE		
Apports reçus à titre de dotation	75 046	75 000
Transfert des actifs nets non affectés	<u>188</u>	<u>46</u>
Solde à la fin	<u>75 234</u>	<u>75 046</u>
SOLDE TOTAL À LA FIN	<u>126 123 \$</u>	<u>125 808 \$</u>
ACTIFS NETS AFFECTÉS GREVÉS D'UNE AFFECTATION INTERNE		
Solde au début	7 713 \$	1 639 \$
Transfert des actifs nets non affectés	3 000	7 000
Transfert aux actifs nets non affectés	<u>(713)</u>	<u>(926)</u>
Solde à la fin	<u>10 000 \$</u>	<u>7 713 \$</u>

UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
BILAN
AU 31 MARS

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	45 031 \$	31 686 \$
Épargne à terme	248 549	272 922
TPS et TVQ à recevoir	3 195	3 380
Frais payés d'avance	6 901	6 741
	<u>303 676 \$</u>	<u>314 729 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	399 \$	3 684 \$
Sommes à remettre à l'État	-	9 525
Salaires et vacances à payer	25 838	31 517
	<u>26 237</u>	<u>44 726</u>
ACTIF NET		
Reçus à titre de dotations	126 123	128 808
Affectations d'origine interne (note 4)	10 000	7 713
Non affecté	141 316	136 482
	<u>277 439</u>	<u>270 003</u>
	<u>303 676 \$</u>	<u>314 729 \$</u>

Engagements contractuels (note 3)


 Signature numérique de Ahmed Taiab
 DN : cn=Ahmed Taiab, o=UTTAM, ou,
 email=ahmed.taiab@hotmail.com,
 c=CA
 Date : 2022.06.07 11:33:44 -04'00'
 **Administrateur**

 **Administrateur**

UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	7 436 \$	(6 707) \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>5 909</u>	<u>22 521</u>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>13 345</u>	<u>15 814</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'épargne à terme	<u>-</u>	<u>(115 638)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotations	<u>-</u>	<u>75 000</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	13 345	(24 824)
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>31 686</u>	<u>56 510</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>45 031 \$</u>	<u>31 686 \$</u>

**UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022**

1. NATURE DES ACTIVITÉS

L'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM) est un organisme sans but lucratif, qui a été formé sous l'autorité de la Loi des compagnies du Québec, partie III, le 6 juin 1979. La dénomination sociale de l'Organisme a été changée le 15 décembre 2016; auparavant, on retrouvait Union de Travailleurs et Travailleuses Accidentés de Montréal. L'Organisme a pour but de regrouper en association sans but lucratif les victimes d'accidents du travail et de maladies industrielles ainsi que toutes les personnes intéressées à la défense et à la promotion de leurs intérêts. L'union est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALE MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction utilise des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif comptabilisés, l'information sur les éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que les montants des produits et des charges comptabilisés au cours de l'exercice. Les renseignements réels pourraient être différents de ceux établis selon ces estimations et hypothèses. Ces dernières sont réévaluées de façon continue et les changements sont comptabilisés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Comptabilisation des produits

L'Organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les inscriptions aux activités sont comptabilisées comme produits dans l'exercice où les activités sont tenues.

Les revenus de cotisations sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes qui ne peuvent pas être utilisées pour les activités courantes sont exclues de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont passées en charge dès leur acquisition.

UNION DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ACCIDENTÉS OU MALADES (UTTAM)
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
AU 31 MARS 2022

3. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'Organisme s'est engagé par bail à verser un loyer au cours des cinq prochaines années. Le solde des engagements au 31 mars 2022 est de 159 437 \$. Les paiements minimums au cours des cinq exercices sont :

2023 :	31 709 \$	2025 :	31 932 \$	2027 :	31 932 \$
2024 :	31 932 \$	2026 :	31 932 \$		

4. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, l'Organisme a utilisé un montant de 713 \$, ce qui laisse un solde de 0 \$ pour les améliorations locatives. Il a aussi affecté un montant de 3 000 \$ pour l'achat d'équipement et de matériel informatique. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS

L'Union a reçu une somme de 41 000 \$ de la succession de Christiane Gadoury. Cette somme doit être conservée en permanence dans des valeurs sûres. Les revenus de placements découlant de ces valeurs sûres pourront être utilisés pour le fonctionnement de l'Organisme. Cependant, les administrateurs pourraient réduire ces revenus de placements de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation afin de maintenir la valeur des placements. Pendant une période de vingt ans débutant en 2019, l'Union devra remettre des états financiers audités à la succession.

Les administrateurs ont ajouté en 2019 une somme de 9 000 \$ à la somme de 41 000 \$, 594 \$ d'intérêts en 2020, 168 \$ en 2021 et 127 \$ en 2022. L'Union ne pourra pas utiliser cette somme de 9 000 \$ grevée d'une affectation interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

L'Union a reçu la somme de 75 000 \$ en décembre 2020 de la succession Marie-Claire Lefebvre. Cette somme doit être conservée en permanence dans des valeurs sûres. Les revenus de placements découlant de ces valeurs sûres pourront être utilisés pour le fonctionnement de l'Organisme. Cependant, les administrateurs auront la discrétion de dépenser le capital de ce legs avant la fin de l'échéance en cas de difficultés financières pouvant affecter la pérennité de l'Organisme. Ce legs doit être conservé par l'Organisme pour une période d'au moins 10 ans.

6. DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	2022	2021
Sommes reçues en appui à la mission globale :		
Ville de Montréal	1 747 \$	1 747 \$
Emploi et Solidarité Sociale (SACAIS)	151 737	150 235
Sommes reçues en appui à un projet ponctuel	-	7 820
	<u>153 484 \$</u>	<u>159 802 \$</u>